

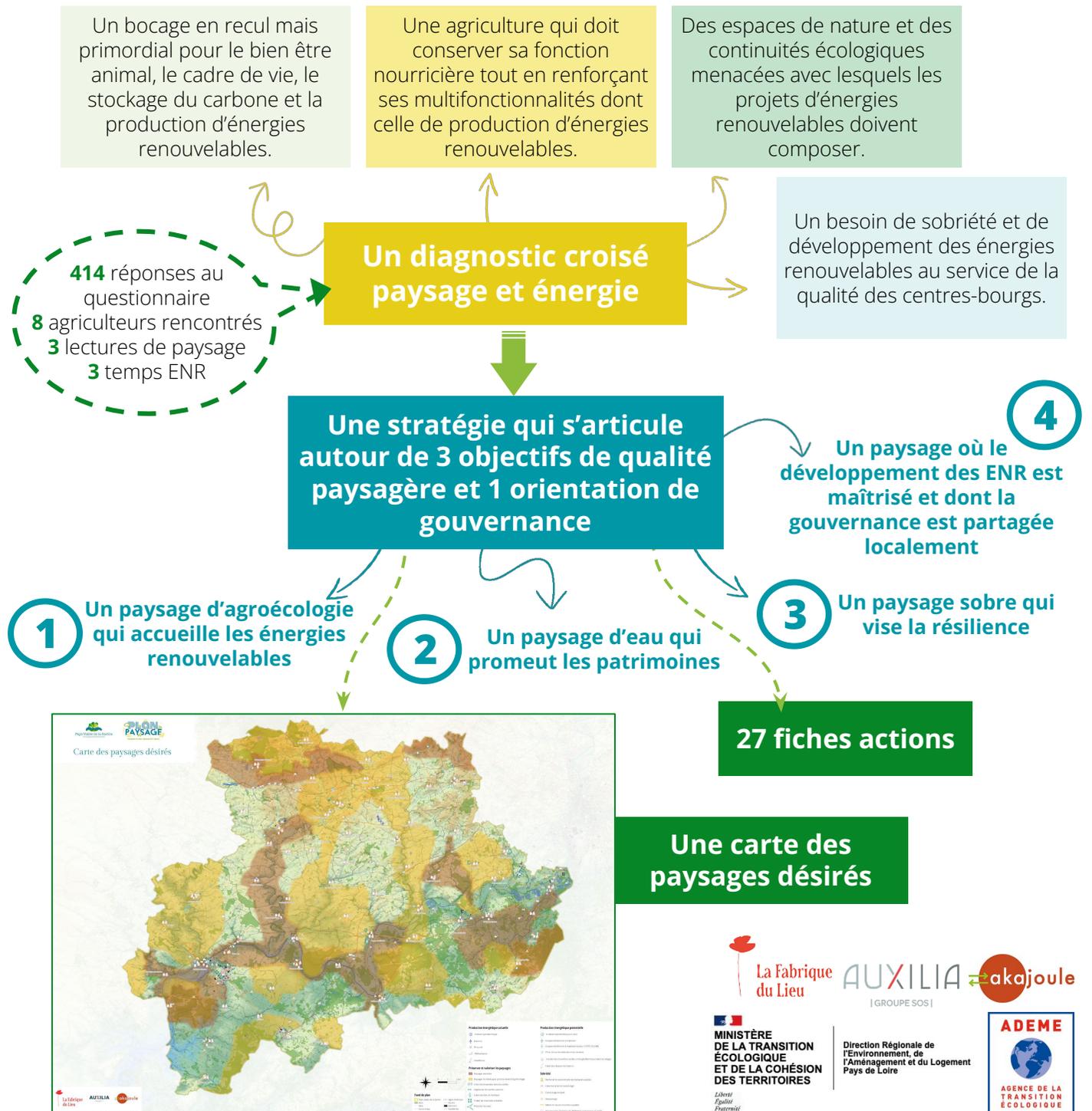
PLAN PAYSAGE

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Quel est le paysage d'énergies du Pays Vallée de la Sarthe pour demain ?

Installations solaires, parcs d'éoliennes, méthaniseurs,... : ces installations sont nécessaires à la transition énergétique, mais comment les intégrer harmonieusement à nos paysages ? Comment la transition énergétique fait-elle évoluer nos paysages ?

C'est à ces questions-là que le Pays Vallée de la Sarthe veut répondre avec le Plan de Paysage et transition énergétique. **La démarche est collective.** Elle consiste à définir ensemble un **outil de pilotage politique et technique** qui repose sur un projet et un plan d'actions concret pour une évolution désirable de notre paysage. Il traduit dans l'espace la stratégie énergétique du territoire déterminée par le PCAET (Plan Climat Air Énergie du Territoire) approuvé en 2021, qui fixe les objectifs du territoire en terme d'économies d'énergie, de production d'énergies renouvelables et de diminution d'émissions de gaz à effet de serre.



1 - Un paysage d'agroécologie qui accueille les énergies renouvelables

9 fiches actions

L'agriculture et la forêt sont le socle de ce territoire. Les agriculteurs sont les premiers producteurs d'énergies renouvelables et la filière du bois énergie s'organise. La transformation de ces filières doit se poursuivre en cherchant à atteindre un **équilibre entre enjeux productifs et environnementaux** pour préserver les ressources et le **paysage bocager et forestier**. Il s'agit de développer l'agroécologie qui est basée sur le **trinôme : arbres / élevages / sols fertiles**.



Vision prospective d'un paysage agricole inspiré d'Auvers-le-Hamon

PCAET - objectifs 2030

- + 183 GWh/an (147 en 2021) pour le bois-énergie
- Convertir au chauffage bois performant 12 000 logements
- Augmenter les capacités de stockage du carbone de 18%
- + 13 nouvelles unités de méthanisation d'ici 2030 (90 GWh/an)
- + Solaire photovoltaïque en toiture et agrivoltaïsme (110 GWh/an)
- + 20 éoliennes d'ici 2030 (140 GWh/an)

Maintenir les exploitations agricoles et accompagner au changement de pratiques dans un objectif d'autonomie et de sobriété

✓ Développer la sobriété foncière dans les documents d'urbanisme

Généraliser les pratiques agro-écologiques, notamment autour des corridors écologiques

Participer à la structuration de filières territoriales et de débouchés durables pour les exploitations agricoles et forestières

✓ Sensibiliser et accompagner à la plantation, à la gestion et à la valorisation des haies et de la forêt (charte forestière et bocagère)

Installer des chaudières bois et des réseaux de chaleur sur le territoire (EHPAD et principales communes)

Mener une étude sur le foncier et le gisement forestier

Poursuivre le développement de la production énergétique

- ☀️ Installer du photovoltaïque en toiture et cadrer le développement de l'agrivoltaïsme
- 🏠🔥 Installer des méthaniseurs à la ferme ou collectifs
- 🌪️ Installer des grappes de trois ou quatre éoliennes
- ✓ Veiller à l'intégration paysagère de ces énergies renouvelables

2 - Un paysage d'eau qui promet la découverte des patrimoines

6 fiches
actions

Les rivières et les étangs sont le fil conducteur d'**arpentage des paysages** de la Sarthe et **des déplacements de la faune sauvage**. Les patrimoines qui s'égrainent le long de ces cours d'eau sont **à révéler et à préserver** davantage. Le tracé des rivières sert au développement de **voies douces**. Le **potentiel énergétique de l'eau** étant déjà quasiment exploité, il s'agit de finaliser les démarches engagées.

PCAET - objectifs 2030

Objectif : 15 GWh/an
+ 12 centrales de la dimension
de Noyen

→ Révéler et préserver le patrimoine

- A Valoriser les belvédères existants
- Préserver et valoriser les valeurs paysagères, naturelles et patrimoniales du territoire
- Améliorer l'intégration paysagère des zones industrielles situées dans les vallées



Vision prospective d'un paysage d'eau inspiré d'Avoise

→ Installer des turbines dans les moulins au potentiel productif



→ Développer les voies douces le long des rivières

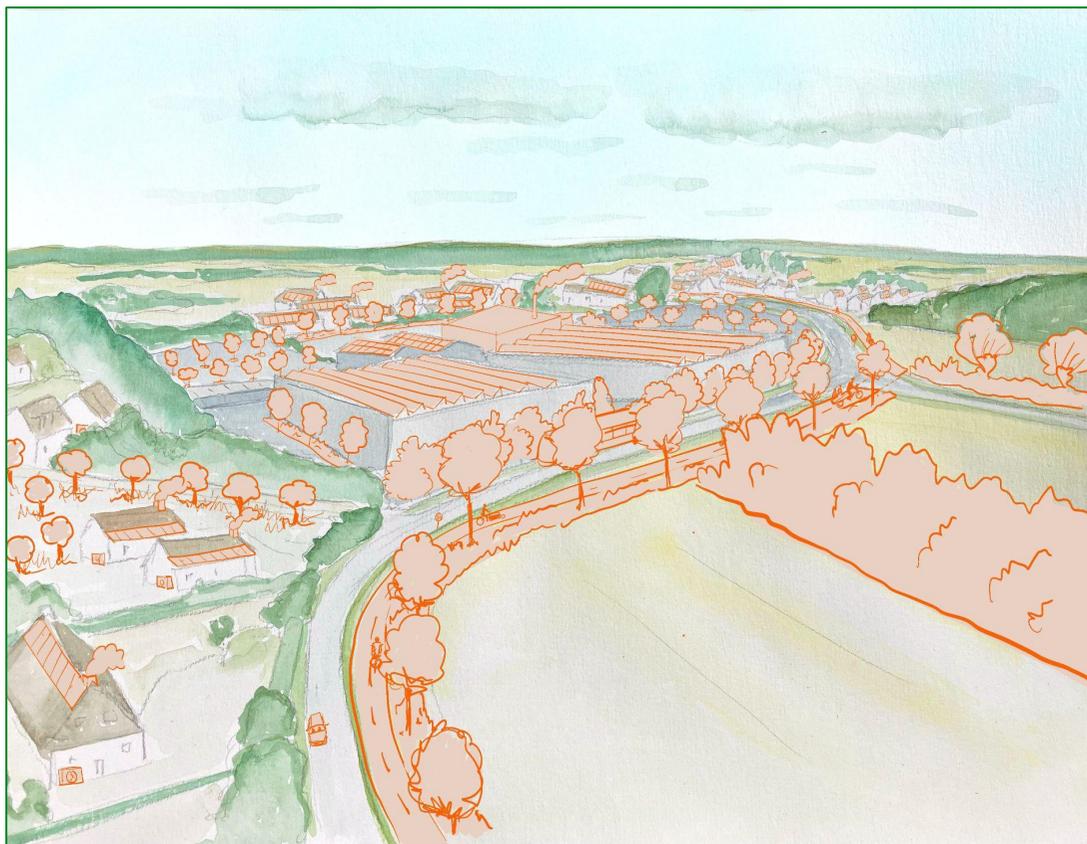
↔ Aménager des traversées dans les vallées

 Créer des liaisons douces le long de la Sarthe et entre les villages

3 - Un paysage sobre qui vise la résilience

**7 fiches
actions**

Composé de quelques villes moyennes et de nombreux villages et hameaux éparses, le Pays de la Vallée de la Sarthe est caractérisé par une **urbanisation diffuse** qui en fait une **campagne habitée**. Pour autant, ce type d'urbanisation crée des **besoins importants, aujourd'hui réalisés par des moyens de transports carbonés**. L'apaisement des villes et villages devra être accompagné d'un **verdissement** de leurs lisières et de leurs centralité permettant d'améliorer leur **qualité paysagère**. L'amélioration de **l'isolation des bâtiments, l'utilisation des matériaux biosourcés** (confort d'été) et **l'intégration d'énergies renouvelables** sur le bâti et les espaces délaissés doivent participer à **l'amélioration de la qualité architecturale** des villes et villages.



Vision prospective d'un paysage urbain inspiré de Voivres

PCAET - objectifs 2030

- 16% de consommation d'énergie totale
- 31% de consommation d'énergie du secteur résidentiel
- 15,2% d'émissions de gaz à effet de serre
- 25% des maisons individuelles équipées de solaire photovoltaïque
- 58 ha de solaire au sol ou en ombrière
- 200 000 m² de toitures équipées

→ Réduire l'utilisation de la voiture individuelle

 Développer la culture vélo et la réduction de la vitesse

 Augmenter l'offre d'aires de covoiturage et la cadence du transport en commun et anticiper le développement de la voiture électrique

→ Améliorer la qualité paysagère des villes et villages

 Traiter les lisières urbaines et les traversées de ville dégradées

 Poursuivre la végétalisation des centres-villes et le traitement des îlots de chaleur

→ Isoler et produire de l'énergie sur les bâtiments

 Améliorer les performances énergétiques du bâti privé, communal et industriel dans un souci de qualité architecturale et respect du bâti ancien

 Développer la production des énergies renouvelables dans les zones industrielles (PV, réseaux de chaleur, chaleur fatale, géothermie...)

 Prioriser l'installation du photovoltaïque sur les toitures, les délaissés routiers et les friches

Les pictogrammes renvoient à la carte des paysages désirés.

Un paysage où le développement des ENR est maîtrisé et dont la gouvernance est partagée localement

Le territoire est **déjà engagé dans sa transition énergétique** au travers d'actions privées et publiques.

Les acteurs sont nombreux et ces projets nécessitent de **développer la sensibilisation et la coopération** entre eux. La maîtrise locale du déploiement des énergies renouvelables doit générer une plus-value locale.

La **charte citoyenne** rédigée par le panel citoyen sur la question de l'éolien est un **outil à mobiliser** par les élus et à faire vivre dans le temps.



- ✓ Sensibiliser largement aux énergies renouvelables
- ✓ S'appuyer sur la charte citoyenne de l'éolien pour un développement vertueux de cette énergie sur le territoire
- ✓ Travailler en lien avec les entreprises et industriels du territoire pour une montée en compétence locale sur les EnR
- ✓ Renforcer la place des collectivités locales dans la gouvernance des projets Enr sur le territoire (ex : création d'une SEM)
- ✓ Mobiliser le comité citoyen pour participer aux études et relevés environnementaux



Lecture de paysage à St-Denis-d'Orques



La concertation du plan de paysage

- Le plan de paysage a fait l'objet d'une **large concertation** rassemblant **élus, acteurs du territoire et habitants**.
- Questionnaire en ligne pour tous et toutes (414 réponses)
- Constitution d'un panel citoyen
- 8 entretiens avec des agriculteurs
- Ateliers de travail pour les élus, les acteurs du territoire et le panel citoyen : 3 lectures de paysage, 3 visites de site de production ENR (méthaniseur, éoliennes, champ de panneaux photovoltaïques) serious game paysage et énergie, ateliers de stratégie.

Le panel citoyen

- 30 citoyens représentatifs du territoire (répartition géographique, tranche d'âge, catégorie socio-professionnelle)
- Présence aux lectures de paysage et aux temps ENR
- Rédaction de la charte éolienne lors de 3 ateliers

